

Comment réserver l'accès à une audience au Tribunal de Grande Instance de NANTES?

Merci de bien lire et respecter les éléments qui suivent.

Pour vous fournir l'autorisation d'assister aux débats d'audiences correctionnelles au Tribunal de Nantes, nous avons besoin de différents renseignements. Toute demande incomplète retardera d'autant la délivrance de votre autorisation.

1) Le plus simple est d'adresser, à partir de votre adresse mail professionnelle, à l'adresse « accesjustice44@ac-nantes.fr » les éléments:

- * **Nom et prénom de la personne responsable** du groupe
- * **niveau** de la classe concernée
- * **nombre d'élèves**
- * **coordonnées exactes et complètes de l'établissement**
- * **un numéro de téléphone** où nous sommes sûrs de vous joindre (de préférence ligne personnelle portable)
- * éventuellement vos préférences quant aux dates

2) Pour toute question particulière, une permanence a lieu **chaque lundi matin de 8h à 12h** au 02.51.81.74.72.

3) Avec ces éléments, nous vous joindrons par téléphone pour convenir ensemble d'une date.

4) Vous recevrez par mail l'autorisation avec la date convenue pour la visite.

Cette autorisation est à imprimer et à conserver précieusement pour pouvoir la présenter le jour de la visite au PC de sécurité qui filtre les entrées du Tribunal.

Déroulement de la visite

En présentant l'autorisation ci-dessus décrite, vous entrerez dans la salle des pas perdus. Merci de bien lire les recommandations d'usage et de déplacements dans la fiche « sécurité des visites ».

Préparer et exploiter la visite

Vous trouverez également des documents sur le Palais de Nantes, et la Justice en général dans les ressources proposées. Ces dossiers sont amenés à se développer dans les mois qui viennent.

Afin de vous aider à donner encore plus de corps à votre action, une démarche transversale utilisant des aspects artistiques vous est proposée, dans un premier temps par l'utilisation du carnet de voyage et du dessin de presse permettront d'enrichir les prises de notes des élèves.

Nous avons besoin des retours d'expériences autour de cette visite. Merci de nous les adresser dès que votre visite est effectuée.

Ce dossier est en cours de construction. N'hésitez pas à le consulter dans les prochaines semaines afin de prendre connaissance des nouvelles ressources qui vous seront proposées.

A bientôt sur « accesjustice44 »